

ASSOCIATION VILLENEUVOISE DES AMIS DE LA DANSE

Ecole de danse du Village

PHOTO

Nom :

Prénom :

Portable/Tel :

Mail :

Adresse :

Date de naissance :

Date d'inscription :/...../.....

☐ Remise 10 % (Pour inscription avant le 1/07 inclus)

Cotisation d'adhésion 30 €: ☐

Nombre d'heures de cours :

Règlement au :

☐ Mois ☐ Annuel

☐ Septembre + 3 Trimestres

Justificatif :

☐ Attestation d'assurance

Règlements : (Partie réservée au bureau)

☐ Espèce ☐ Chèque

Montant et type de versements effectués :

-
-
-
-
-
-



Cours pratiqués : (Cocher les cours choisis)

Emploi du temps 2026/ 2027 - Ecole de danse du village

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					9h – 10h Classique 5/6 ans
		10h – 11h Classique 3/4 ans			10h – 11h Classique 3/4 ans
		11h – 12h Classique 5/6 ans			11h – 12h Classique CE1 / CE2
12h30 – 13h30 Classique Adultes intermédiaires/ débutants					12h – 13h Classique CM1 / CM2
		14h – 15h Classique CE1 / CE2			14h – 16h Comédie musicale enfants 5/8 ans (2 fois par mois)
		15h – 16h Classique CM1 / CM2		17h – 18h Ragga Enfants A partir de 7 ans	
17h – 18h Classique - pointes Ados	17h15 – 18h15 Jazz 7ans/10ans	16h – 17h30 Classique Ados	18h – 19h Comédie musicale enfants 8 / 12 ans	18h – 19h Ragga Intermédiaire	
18h – 19h Assouplissement Ados/Adultes	18h15 – 19h 30 Jazz Inter 1	18h – 19h Classique Adultes intermédiaires	19h – 20h Chorégraphie Jazzy Adultes intermédiaires	19h – 20h Jazz Inter 2	
19h – 20h Neo classique	19h30 – 21h Jazz Adultes	19h – 20h 30 Classique Adultes avancés	20h – 21h Danses latines Adultes	20h – 21h Ragga Ados / Adultes	



Règlement intérieur de l'école

Le bon fonctionnement de l'école ne peut se concevoir sans le respect d'un certain nombre de règles indispensables, dont la rigueur et la discipline.

Le tarif des cours est fixe de septembre à juin.

L'adhésion est obligatoire et s'élève à 30€ par élève et par an.

Une attestation d'assurance de responsabilité civile ainsi qu'une photo sont obligatoires à l'inscription.

Les paiements se règlent à l'inscription de l'élève en nous remettant le nombre de chèques pré-remplis correspondants au mode de cotisations choisi. Mensuelle x10, trimestriel x4 (septembre puis les trois trimestres), annuel. L'encaissement se fera le 5 du premier mois de chaque période. Possibilité de régler à l'année.

Les cours sont rattrapables mais non remboursables en cas d'absence.

Une tenue de danse et les cheveux attachés sont obligatoires à chaque cours (chignons pour les cours classiques).

Pas de nourriture dans l'école.

Toute dégradation des locaux devra être remboursée.

Tout manque de respect envers autrui pourra faire l'objet d'un renvoi.

Le respect des mesures sanitaires liées à la crise Covid-19 mises à jour régulièrement sur les panneaux d'informations.

Le tarif des cours a été calculé sur l'ensemble de l'année scolaire, en tenant compte de la fermeture de l'école durant les vacances scolaires et des jours fériés, et de l'ensemble des cours supplémentaires proposés pour les répétitions du GALA de fin d'année.

J'autorise la prise de vidéos et de photos de moi-même et/ou de mon (mes) enfant(s) et autorise l'association à éventuellement utiliser l'ensemble pour sa publicité (au sein de l'école, sur papier et /ou sur le site Internet, spectacles ...), sans pouvoir réclamer aucun droit, ni somme d'argent sur ces supports.

Je déclare souhaiter devenir membre de l'Association Villeneuvoise des Amis de la Danse pour une durée d'une année.

A ce titre, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur ci-dessus, et atteste être à jour de ma cotisation d'adhésion de 30 € en espèce ou à l'ordre d'A.V.A.D. – Association Villeneuvoise des Amis de la Danse.

Signature du responsable légal *

Signature de l'élève *

* Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »